



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS N°2

A L'ATTENTION DES PARENTS  
ANNEE 2021-2022

Nom de l'élève..... Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ..... Niveau de classe : .....

### AUTORISATION DE SORTIE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Le règlement intérieur du lycée prévoit : « Les sorties pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps, quel que soit le statut de l'élève, sont possibles avec une autorisation parentale qui sera remise à la vie scolaire ».

**Je soussigné(e) Madame, Monsieur,**.....

- autorise** mon enfant à sortir pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps
- n'autorise pas** mon enfant à sortir pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps

Date  
Signature du représentant légal

### FICHE ALERTE CYCLONIQUE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

**Je soussigné(e) Madame, Monsieur,**.....

- autorise** mon enfant, en cas d'alerte cyclonique, à :
- Rentrer par ses propres moyens : car son itinéraire ne lui fait pas emprunter de passages dangereux
  - Utiliser les transports de ramassage scolaire
    - CINOR
    - CIREST
    - SEMTO/TCO
- n'autorise pas** mon enfant, en cas d'alerte cyclonique, à quitter l'établissement

Date :  
Signature du Responsable légal

*En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.*